

JEUNESSE, et RURALITÉ

*de l'observation croisée...
à l'analyse d'une situation critique*

**Missions Locales de la région Centre
2012**

**Document réalisé par le GIP Alfa Centre
dans le cadre d'un groupe de travail composé de :**

Personnels de Missions Locales :

- Ariane Blanc, *Directrice de la Mission Locale du Pays de Vierzon*
- Jean Catesson, *Directeur de la Mission Locale Ouest et Sud Eure-et-Loir*
- Frédérique Charenton, *Directrice de la Mission Locale de l'arrondissement d'Issoudun*
- Claude Goudin, *Directeur de la PAIO du Blanc*
- Frédéric Hebert, *Directeur de la PAIO Loire Val d'Aubois*
- Laurent Plesse, *Directeur de la Mission Locale du Pays Berry - Saint Amandois*
- Marie Rondwasser, *Directrice de la Mission Locale Touraine côté sud*
- Jacques Sarrazin, *Directeur de la Mission Locale du Chinonais (2011)*
- Dabya Siab, *Responsable de l'antenne de Saint Florent-sur-Cher de la Mission Locale de Bourges – Mehun-sur-Yèvre - Saint Florent-sur-Cher*

- Éléonore Poirier, *Animatrice régionale des Missions Locales*
Contact : e.poirier@alfacentre.org

Avec la participation également de :

- Carole Martin, *Directrice de la Mission Locale Loire Touraine*
- Edwige Peneau, *Directrice de la PAIO d'Argenton-sur-Creuse / La Châtre*

Avec l'appui technique et scientifique de :

- Sylvie Anthouard, *Assistante Parcours 3 à l'Animation régionale des Missions Locales*
Contact : s.anthouard@alfacentre.org
- Caroline Francois, *Chargée d'Études à l'Observatoire Régional de la Formation et de l'Emploi*
Contact : c.francois@alfacentre.org

Vous pouvez télécharger ce document sous le site www.etoile.regioncentre.fr/mlpaio

Introduction

Le réseau des Missions Locales exerce une mission de service public de proximité. Il vise à accompagner les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire vers une insertion sociale et professionnelle. Pour cela, elles accueillent, informent et orientent ces jeunes en prenant en compte l'ensemble des difficultés rencontrées (formation, emploi, mobilité, logement, santé...).

Par l'observation du territoire et des parcours de jeunes rencontrés, les Missions Locales adaptent constamment leur intervention aux changements constatés tant au niveau des jeunes que de leur environnement.

Malgré la reconnaissance par tous que les jeunes sont l'avenir de nos territoires et l'enjeu en terme de développement local, les jeunes ruraux restent souvent une population oubliée. Concrètement cela se traduit par une absence de prise en compte de leurs besoins et de leurs attentes spécifiques dans l'essentiel des politiques publiques.

Ils ne font pas la une des journaux. Leur éparpillement sur les territoires les rend invisibles. Ils ne font pas de bruit, pas de violence... Dans les médias, il y a les lycéens, les étudiants et les « **jeunes** ». Ces jeunes sont généralement ceux des banlieues. Qui sait que l'on peut être jeune sans être lycéen ou étudiant, et vivre loin des villes ?

Le phénomène n'est pas régional, ni même national, on l'observe dans différents pays européens où les mêmes caractéristiques : pénurie de moyens de transports, marché de l'emploi réduit, absence de services de proximité et un fort sentiment d'isolement, voire d'abandon, sont observées.

Or, les jeunes ont besoin pour se construire de se confronter à d'autres jeunes. L'isolement est un facteur de rupture sociale qui à terme compromet leur intégration dans le monde du travail. Dans bien des zones, seules les Missions Locales sont présentes dans les territoires. C'est pourquoi nos interventions nous paraissent primordiales pour favoriser l'accès à la formation, à l'emploi et aux autres services dont ils peuvent avoir besoin.

Afin de repérer les problématiques rencontrées par les jeunes résidant en zone rurale et d'être force de proposition auprès des élus pour la prise en compte de ce public, un groupe de travail a été mis en place en 2011.

Animé par l'animation régionale des Missions Locales, avec l'appui scientifique et technique de l'Observatoire régional de l'Emploi et de la Formation, il se compose de responsables de 11 structures¹, soit la moitié du réseau des Missions Locales de la région Centre.

1. Dans le Cher : Mission Locale de Bourges-Mehun-Saint Florent, Mission Locale du Pays Berry St Amandois, Mission Locale du Pays de Vierzon, PAIO Loire Val d'Aubois.

Dans l'Eure-et-Loir : Mission Locale de l'Ouest et Sud du 28.

Dans l'Indre : Mission Locale de l'arrondissement d'Issoudun, PAIO d'Argenton-sur-Creuse / La Châtre, PAIO Le Blanc.

Dans l'Indre-et-Loire : Mission Locale de Chinon, Mission Locale Loire Touraine, Mission Locale Touraine côté sud.

Méthodologie

Afin d'observer et d'analyser les caractéristiques et les besoins des jeunes résidant en zone rurale, mais également d'avoir une vision plus large des territoires ruraux, le groupe de travail s'est appuyé sur 3 sources différentes :

- les données de l'INSEE,
- les données issues de l'entrepôt régional de *Parcours 3* (logiciel de suivi de l'activité des Missions Locales / PAIO – Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation),
- les informations plus qualitatives issues de questionnaires.

Constitution de l'échantillon

Afin de circonscrire le champ d'observation des caractéristiques et besoins des jeunes résidant en zone rurale, le groupe de travail a décidé de constituer un échantillon de communes rurales significatif. Le nombre de communes par Mission Locale et PAIO a été fixé à 10, ce qui représente un échantillon de 110 communes.

À partir des fichiers de l'INSEE, le groupe de travail a procédé à un tirage au sort des communes de moins de 2 000 habitants et retenu celles qui étaient incluses dans la couverture territoriale des ML/PAIO participant à l'étude.

Une liste de 110 communes a ainsi été constituée (voir annexe).

JEUNESSE, et RURALITÉ

*de l'observation croisée...
à l'analyse d'une situation critique*

Missions Locales et PAIO en région Centre

Analyse statistique

- 1) Les caractéristiques des communes rurales (INSEE - RP 2008)
- 2) Les caractéristiques des jeunes ruraux accompagnés par les Missions Locales (*Parcours 3*)
 - Les caractéristiques des jeunes
 - L'accompagnement par les Missions Locales
 - Les entrées en situation active

Analyse statistique

1) Caractéristiques des communes rurales (INSEE - RP 2008)

Constitution d'une base de données « Communes »

Un tableau de synthèse reprenant les caractéristiques des communes de l'échantillon a été réalisé, en y ajoutant les caractéristiques des 6 Préfectures de la région et la moyenne régionale, afin de disposer de comparatif (cf. annexe 2).

Les données suivantes ont été extraites des données de l'INSEE du recensement de 2008 :

- Population
- Superficie
- Densité
- Le nombre de jeunes âgés de 15 à 24 ans
- Le nombre de jeunes actifs ²
- Le nombre de jeunes actifs ayant un emploi
- Le revenu net imposable de l'ensemble des foyers fiscaux

Ces données ont permis de déterminer :

- le poids des jeunes sur la population résidant sur la commune
- le poids des jeunes actifs sur l'ensemble de la population jeune

2. Le nombre de jeunes actifs regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs (INSEE).

- la part des jeunes au chômage
- le revenu net imposable par foyer fiscal
- le taux de couverture des MLPAIO calculé à partir de données extraites de *Parcours 3* relatives au nombre de jeunes suivis par les MLPAIO, c'est-à-dire accueillis entre 2008 et 2009 et ayant eu un contact avec la structure en 2009.

Les 110 communes de l'échantillon représentent 55 235 habitants en 2008, soit près de 10 % de la population résidant dans les communes de moins de 2 000 habitants des 4 départements concernés par la présente étude. La densité s'élève à 20,88 habitants au km², contre 64,7 pour la région Centre.

L'étude du revenu net annuel imposable par foyer fiscal montre que les habitants des communes de l'échantillon sont moins riches, comparativement à la région (20 621 euros, contre 22 326).

La population des communes de l'échantillon compte moins de jeunes comparativement aux Préfectures et à la région Centre : 9,3 % des habitants sont âgés de 15 à 24 ans pour l'échantillon (17,6 % pour les Préfectures, 11,8 % pour la région Centre).

Dans les communes de l'échantillon, la part des jeunes actifs représente 52,2 % de la population des 15-24 ans (Préfectures : 42,3 %, région : 46,6 %). Cette information peut donner lieu à plusieurs interprétations :

- La population résidant dans les communes de l'échantillon entre plus jeune dans la vie active ?
- Elle poursuit moins d'études supérieures ?
- Elle déménage pour suivre des études dans les Préfectures ?

La part des jeunes âgés de 15 à 24 ans au chômage dans la population active du même âge, au sens INSEE, est moins importante pour les jeunes des communes de l'échantillon : 18,5 % (22,5 % pour les jeunes des Préfectures et 21,4 % pour les jeunes de la région Centre).

Le taux de couverture des jeunes des communes de l'échantillon³ est moins élevé : 21,8 %, comparativement aux jeunes des Préfectures (31 %) et de la région (27,8 %). L'accompagnement de ces jeunes ne se traduit pas obligatoirement en entretien physique. Les contacts avec les jeunes en zone rurale s'opèrent par téléphone, courrier, mail... Les conseillers des Missions Locales et PAIO les accompagnent plus longtemps car il y a moins de partenaires sur les territoires pour prendre le relais. Les Missions Locales et PAIO constituent ainsi un lieu-ressource avec lequel les jeunes gardent le contact.

2) Caractéristiques des jeunes ruraux accompagnés par les Missions Locales (*Parcours 3*)

Constitution d'une base de données « Jeunes »

L'assistance régionale *Parcours 3* a construit des requêtes sur l'entrepôt régional de données afin de recueillir des informations relatives aux jeunes accompagnés par les Missions Locales et PAIO. Ces requêtes concernent les jeunes :

- ayant bénéficié d'un entretien individuel, d'une information collective ou d'un atelier en 2008, 2009 et en 2010 ;
- résidant dans les communes de l'échantillon, et, afin d'établir le comparatif, dans les 6 Préfectures et sur l'ensemble du territoire régional.

3. Le taux de couverture a été calculé de la manière suivante : ratio des jeunes âgés de 16 à 25 ans accompagnés par les Missions Locales et PAIO en 2008 et 2009 / jeunes âgés de 15 à 24 ans actifs recensés par l'INSEE en 2008.

Nombre de jeunes concernés par l'étude (données 2010):

	Communes de l'échantillon	6 Préfectures ⁴	Région
Nombre de jeunes	715	12 153	46 605

Les données suivantes ont été extraites le 5 septembre 2011 de l'entrepôt régional de données *Parcours 3* :

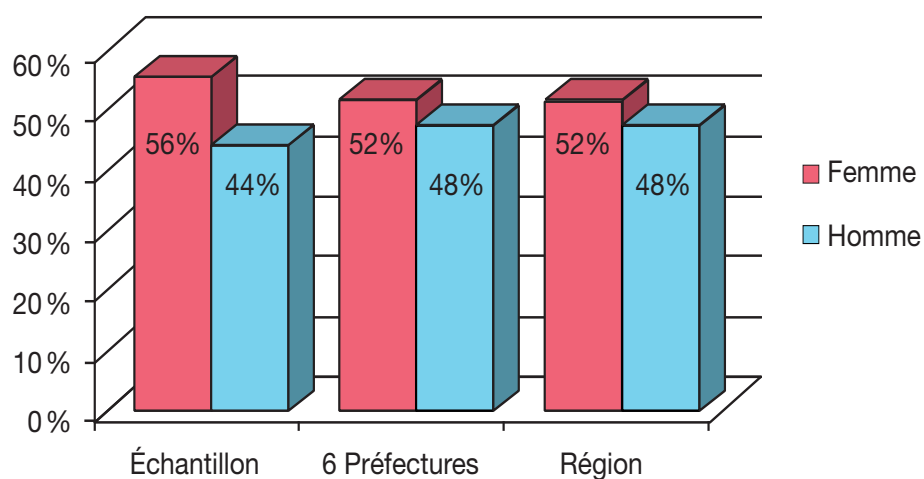
- caractéristiques : genre, âge au 1^{er} accueil, niveau de formation
- situation au regard du logement et du statut familial
- mobilité : possession du permis et âge à son obtention, moyen de locomotion, aire de mobilité
- accompagnement : délai de latence, durée d'accompagnement, entrées dans les programmes
- insertion professionnelle : entrées en situation (formation, emploi...)

Nous avons conservé dans la présente étude les données relatives à l'année 2010, mais nous avons pu observer les évolutions sur les 3 années : 2008, 2009 et 2010.

a) Caractéristiques des jeunes :

Genre

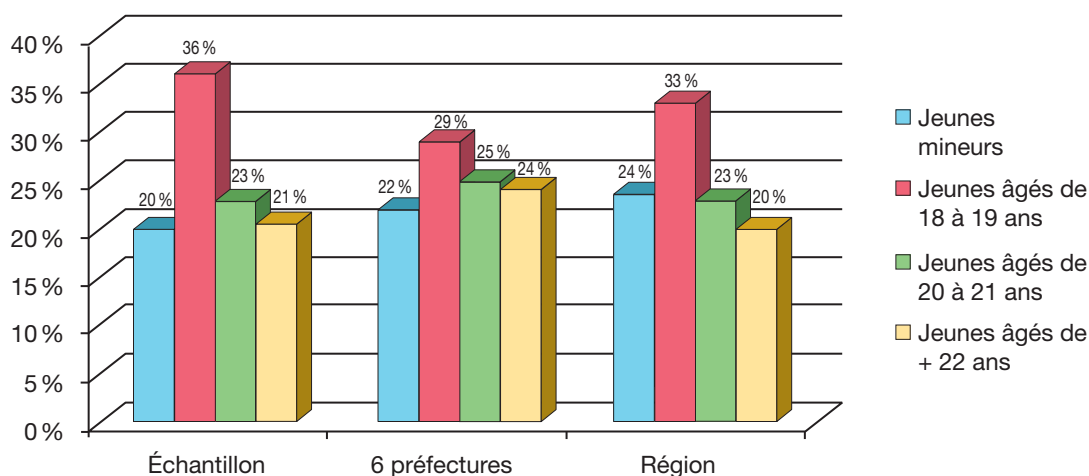
La part des femmes accueillies et accompagnées dans les Missions Locales est supérieure à celle des hommes. L'étude montre que cette part est encore plus importante en zone rurale (différence de 4 points selon l'échantillon).



4. Préfectures : Bourges, Chartres, Châteauroux, Tours, Blois et Orléans.

Âge

Le public de l'échantillon est plus âgé par rapport aux 6 Préfectures et à la moyenne régionale. La part des mineurs tend à diminuer, comme c'est le cas pour les 6 Préfectures et la région. Globalement, le public est mieux réparti sur l'ensemble des âges, avec une sur-représentation des jeunes âgés de 18 et 19 ans.

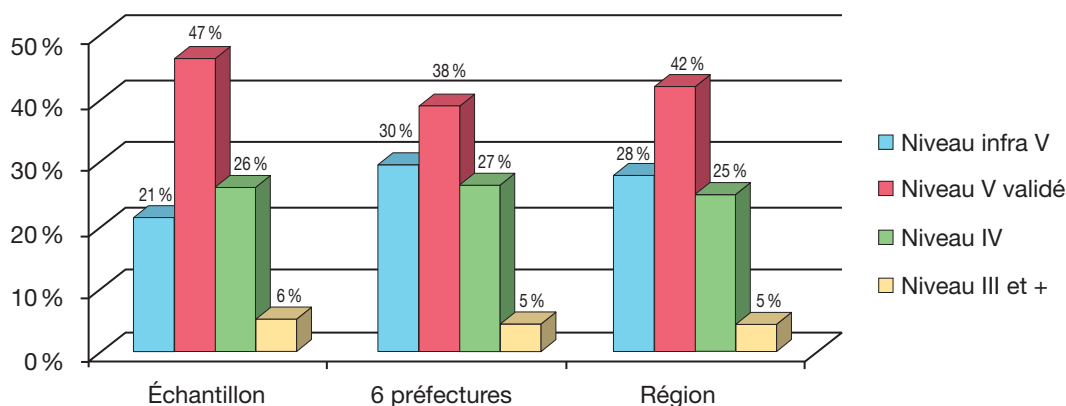


Niveau

On constate que les jeunes des communes de l'échantillon ont des niveaux de formation plus élevés que les jeunes des 6 Préfectures et l'ensemble de la région. Ainsi, ils sont 79 % à avoir un niveau égal ou supérieur à V. On observe au cours des 3 dernières années que la part des jeunes de niveau V est en augmentation constante, alors que la part des jeunes de niveau Vbis est en diminution.

Ils sont 32 % à avoir un niveau égal ou supérieur à IV ce qui est supérieur à la moyenne régionale (30 %).

Enfin, les communes de l'échantillon comptent proportionnellement moins de jeunes non diplômés. Ainsi, la part des jeunes de niveau VI est inférieure pour les communes de l'échantillon comparativement aux 6 Préfectures et à l'ensemble de région. Elle n'évolue pas sur les 3 dernières années.



Niveau VI : sans aucun diplôme

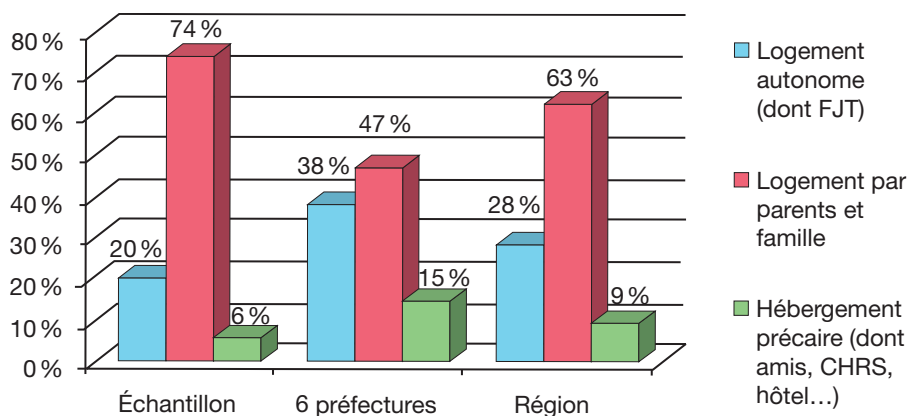
Niveau V : employé / ouvrier qualifié avec CAP / BEP

Niveau IV : Technicien avec baccalauréat

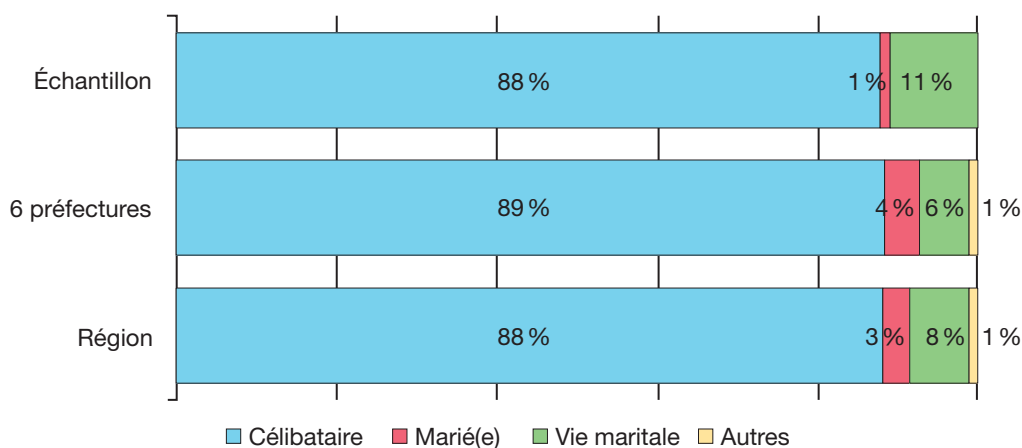
Niveau III : technicien supérieur (diplôme Bac + 2)

Situation au regard du logement, de la famille

On observe que les jeunes des communes de l'échantillon sont hébergés principalement par leurs parents ou leur famille. Cette prédominance forte de l'hébergement familial (74 %, contre 47 % pour les 6 Préfektures) est à rapprocher à un accès plus restreint au logement autonome et à un faible taux d'hébergement précaire. Elle est liée à deux facteurs principaux : existence d'une solidarité familiale forte et manque de logement locatif, alors que la décohabitation implique pour ces jeunes de quitter leur territoire de vie.

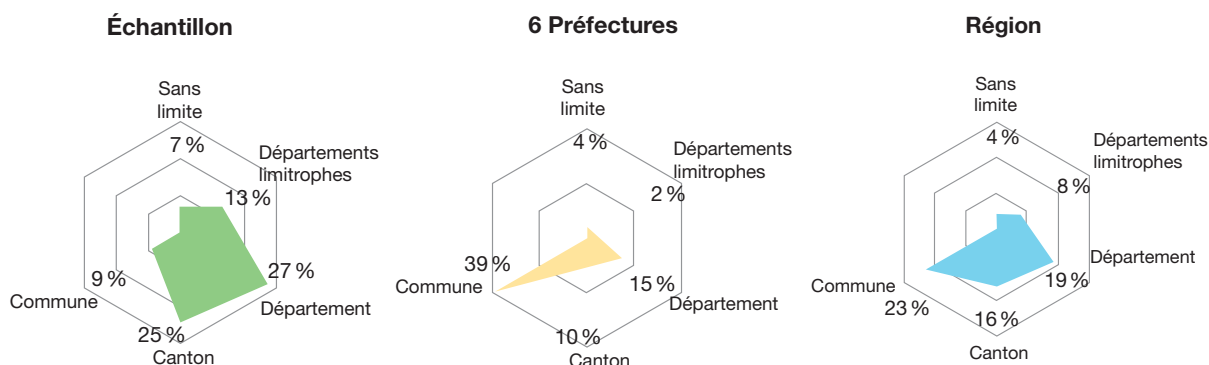


Les jeunes reçus par les Missions Locales sont majoritairement célibataires qu'ils soient en ville ou en zone rurale (88 % à 89 %). Alors que les couples en zone urbaine sont plutôt mariés, les couples en campagne sont plutôt en vie maritale (deux fois plus comparativement aux jeunes des préfektures). Ces données sont à rapprocher de celles relatives au logement. On peut en déduire que ces jeunes vivant maritalement sont, de fait, hébergés par leurs parents ou la famille.



Mobilité

Aires de mobilité (déplacements que les jeunes se déclarent prêts à faire pour travailler ou se former)



Pour les jeunes résidant dans les communes de l'échantillon, les zones de mobilité les plus citées sont : le département (27 %, contre 15 % pour les jeunes des Préfectures), le canton (25 %, contre 15 % pour les jeunes des Préfectures) et les départements limitrophes (13 %, contre 2 % pour les jeunes des Préfectures).

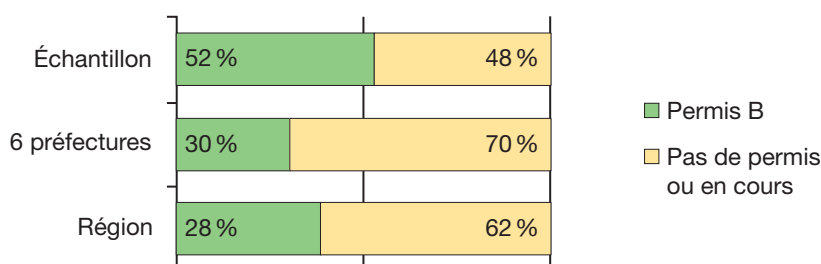
En région Centre, les Préfectures sont plutôt situées au cœur des départements. Elles disposent de toutes les infrastructures administratives et des principales zones d'activité, ce qui explique que l'aire de mobilité « département » soit aussi importante pour les jeunes des zones rurales.

Les jeunes ruraux semblent donc avoir intégré l'idée de devoir être mobiles sur une zone géographique plus large pour travailler ou se former.

La zone de mobilité « Commune » est la plus courante chez les jeunes résidant dans les Préfectures, alors qu'elle n'arrive qu'en 5^e position en zone rurale. Les jeunes des zones urbaines ne perçoivent pas la nécessité de quitter leur commune pour travailler ou se former, alors que les jeunes des zones rurales ont intégré qu'ils doivent être mobiles.

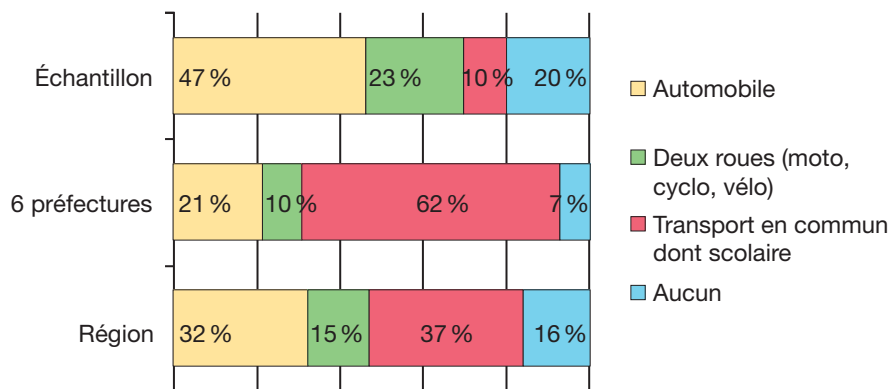
Pour les jeunes des Missions Locales, en zone urbaine ou rurale, peu sont prêts à se déplacer en région (*la notion géographique et administrative de la région est-elle maîtrisée?*), hors des frontières (Europe...), ou encore « sans limite » (*la représentation du concept « Sans limite » est extrêmement floue*).

Permis de conduire



Les jeunes des zones rurales sont plus de la moitié à être titulaires du permis B, alors qu'en zone urbaine, 3 jeunes sur 10 seulement possèdent le permis. Ceci semble démontrer que l'obtention du permis de conduire constitue bien un outil d'insertion indispensable pour les jeunes résidant en zone rurale, mais non en zone urbaine. On observe également que le permis est obtenu plus jeune dans les communes de l'échantillon : plus de la moitié des jeunes titulaires du permis l'ont obtenu avant l'âge de 21 ans. Cette observation doit tenir compte du fait qu'il y a moins de mineurs dans les communes de l'échantillon.

Moyens de locomotion (déclarés utilisés par les jeunes)

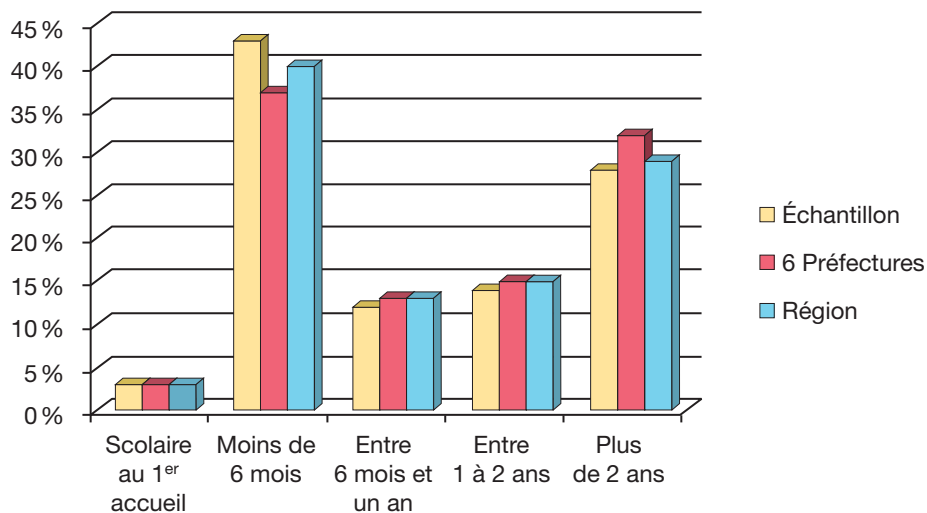


Dans les communes de l'échantillon, le moyen de locomotion le plus utilisé par les jeunes est **la voiture** en premier lieu (46 %), puis le deux-roues – **majoritairement** le **cyclomoteur** – (23 %), et **les transports en commun** (10 %). En zone urbaine, le moyen le plus utilisé est le **transport en commun** (+ de 60 %), la voiture à hauteur de 21 %.

La catégorie « **aucun moyen de transport** » représente 7 % dans les Préfectures et 20 % pour l'échantillon. Ce pourcentage pose la question de l'accès à la formation et à l'emploi en zone rurale pour l'jeune sur 5.

b) Accompagnement : délai de latence, entrées dans programmes et mesures

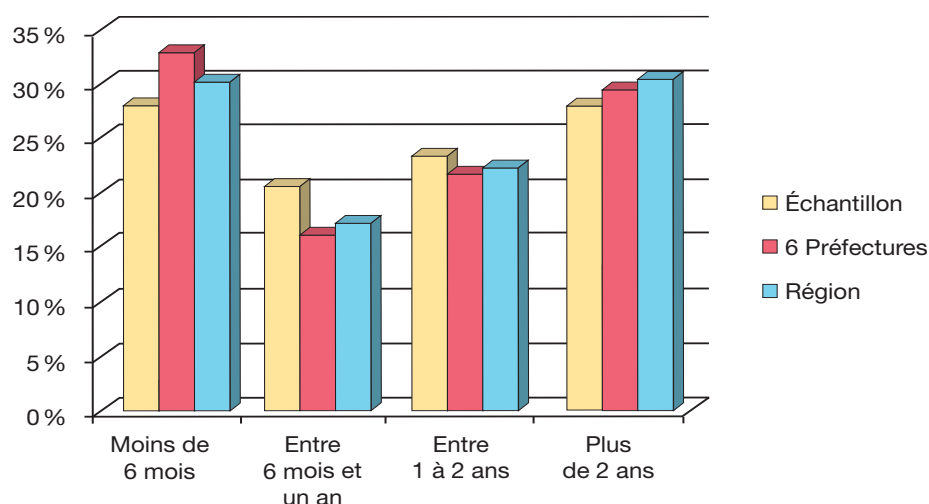
Délai de latence (temps passé entre la sortie du système éducatif et l'inscription à la Mission Locale / PAIO)



Le délai de latence est plus court pour les jeunes des communes de l'échantillon. Ainsi **43 %** d'entre eux ont pris contact avec la Mission Locale moins de 6 mois après la sortie du système scolaire, contre **37,5 %** pour les jeunes des Préfectures (moyenne régionale : **39,5 %**). Plus d'un quart attend 2 ans ou plus avant de contacter la Mission Locale ou PAIO (30 % pour les Préfectures).

Le maillage du territoire permet aux Missions Locales et PAIO rurales d'être au plus proche du jeune et d'apporter une réponse de proximité. Il y a également moins d'offres de service de proximité en milieu rural.

Durée d'accompagnement



Le temps d'accompagnement est plutôt bien réparti entre les périodes pour les jeunes des communes de l'échantillon, contrairement aux jeunes des Préfectures et de la région. On peut remarquer que la part des jeunes résidant dans les communes de l'échantillon est plus nombreuse dans les tranches « 6 mois à 1 an » et « 1 an à 2 ans ». Il semble donc que les accompagnements soient plus longs et plus réguliers, du fait, certainement, du manque de structures pouvant rendre ces services sur le territoire. D'ailleurs, le pourcentage des jeunes accompagnés depuis plus de 2 ans reste important.

Entrées dans les programmes et les mesures

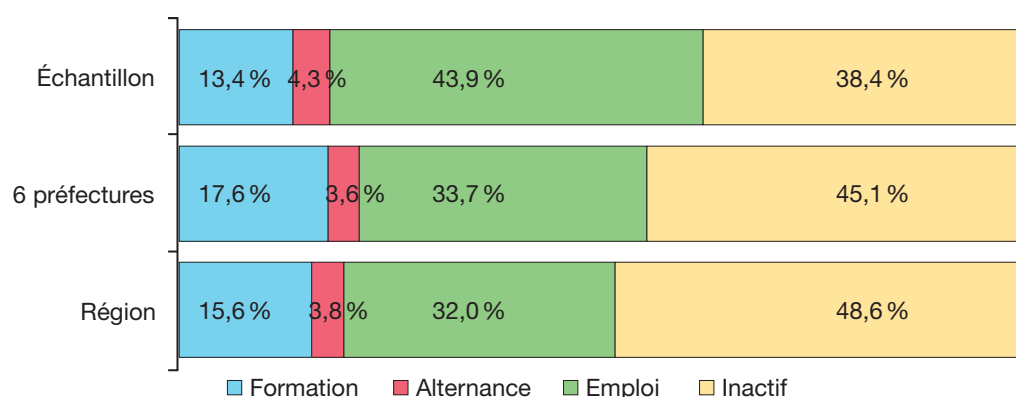
L'observation des entrées dans les programmes et mesures, tels que CIVIS (Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale) et PPAE (Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi, délégué par Pôle Emploi), montre que les jeunes de l'échantillon sont proportionnellement moins nombreux dans ces programmes d'accompagnement, notamment dans les CIVIS renforcés ce qui, compte tenu de leur niveau, est cohérent.

	Communes de l'échantillon		6 Préfectures ⁴		Région	
CIVIS V et plus	98	13,7 %	1 632	13,4 %	6 607	14,2 %
CIVIS VI-VB	49	6,9 %	1 050	8,6 %	3 866	8,3 %
PPAE - PAP	113	15,8 %	1 956	16,1 %	8 401	17,3 %

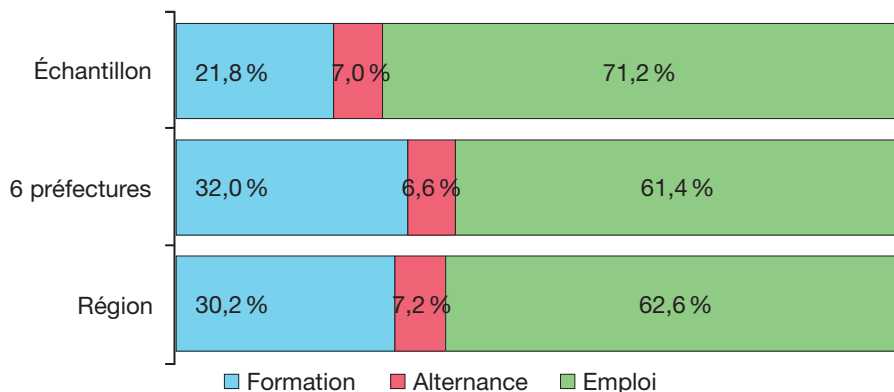
c) Les entrées en situation active : emploi, alternance, formation

Le tableau ci-dessous monte la répartition des jeunes par situation : 376 jeunes des communes de l'échantillon, 5 800 jeunes des 6 préfectures et 23 052 jeunes pour l'ensemble de la région.

Répartition des jeunes suivis ayant intégré une situation :



Répartition des entrées en situation active



Formation et niveaux

Les jeunes des communes de l'échantillon accèdent moins à la formation : la part des jeunes suivis ayant intégré une formation s'élève à **13,4 %** pour les jeunes issus des communes de l'échantillon, contre **17,5 %** pour les jeunes résidant dans les Préfectures. Par ailleurs, les entrées en formation représentent **21,8 % des entrées en situation** pour les jeunes des communes de l'échantillon (**32 % pour les jeunes des Préfectures**).

Les jeunes ruraux accèdent donc moins facilement aux actions de formation du PRDF (Conseil Régional) mais ils ont davantage bénéficié des actions CAF (contrat action formation, financé par l'état) : certaines actions qualifiantes ont été délocalisées et étaient plus proches des territoires ruraux.

Les jeunes qui relèvent d'actions de formation sont généralement moins mobiles (moyen de transport et mobilité professionnelle). De plus, les jeunes en milieu rural sont plus diplômés de niveaux V et IV (plus 8,2 % de niveau V par rapport aux Préfectures et à la région) et recherchent dans un premier temps l'emploi. Par ailleurs, il manque de formations de niveau IV et plus en zone rurale. En effet les organismes de formation proposant des formations qualifiantes sont principalement situées dans les villes préfectures et sous préfectures.

Apprentissage

Les jeunes des communes de l'échantillon accèdent davantage à l'apprentissage. En dépit d'une population plus diplômée et des difficultés de mobilité, le taux d'accès à l'apprentissage est supérieur pour les jeunes des communes de l'échantillon par rapport aux jeunes des Préfectures

Emploi

Les jeunes des communes de l'échantillon accèdent davantage à l'emploi : la part des jeunes suivis ayant intégré un emploi s'élève à près de 44 % pour les jeunes issus des communes de l'échantillon, contre 34 % pour les jeunes résidant dans les Préfectures. Par ailleurs, les entrées en emploi représentent 83,5 % des entrées en situation pour les jeunes des communes de l'échantillon (65 % pour les jeunes des Préfectures).

Même si qualitativement, on remarque que les jeunes des communes de l'échantillon signent proportionnellement davantage de contrats en CDI et de CDD, de contrats aidés en CDI (CIE et CAE). Ils sont moins concernés par l'intérim et plus par le travail saisonnier. Cependant l'accès à l'emploi stable (CDI temps plein) reste marginal (12 %) surtout pour les femmes.

JEUNESSE, et RURALITÉ

*de l'observation croisée...
à l'analyse d'une situation critique*

Missions Locales et PAIO en région Centre

Les enquêtes auprès des jeunes et des maires des communes rurales

- 1) Les attentes des jeunes ruraux
- 2) La vision des maires sur les jeunes de leur commune

II) Les enquêtes auprès des jeunes et des maires des communes rurales

Élaboration de questionnaires

Deux questionnaires ont été élaborés et diffusés auprès des jeunes et des élus résidant sur les communes de l'échantillon.

Le premier questionnaire a pour objet de recueillir des éléments sur la façon dont les jeunes perçoivent leur territoire, d'apprécier leur vie sociale, de connaître leur volonté d'y rester ou le désir d'en partir, de savoir si leurs besoins sont satisfaits sur leur territoire et s'ils ont des propositions à formuler pour améliorer leur quotidien, et, enfin, de connaître leur appréciation de l'action de la MLPAIO.

74 jeunes des communes de l'échantillon ont répondu au questionnaire.

Le deuxième questionnaire a pour objectif d'apprécier la vision et l'opinion que les Maires ont de la Jeunesse de leur territoire, de savoir également comment ils considèrent ce territoire en matière de « bassin de vie »⁵ et comment ils agissent pour maintenir et/ou développer l'attractivité de leur territoire, notamment en direction de la jeunesse, et de connaître leur avis sur l'action de la MLPAIO.

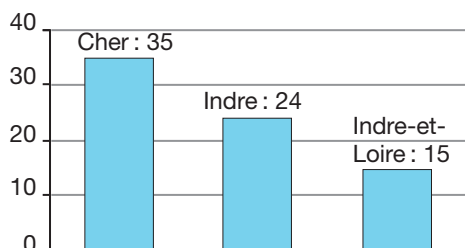
24 maires des communes de l'échantillon ont été consultés.

5. Le « bassin de vie » correspond à la plus petite maille du territoire où s'organise la vie quotidienne des habitants.

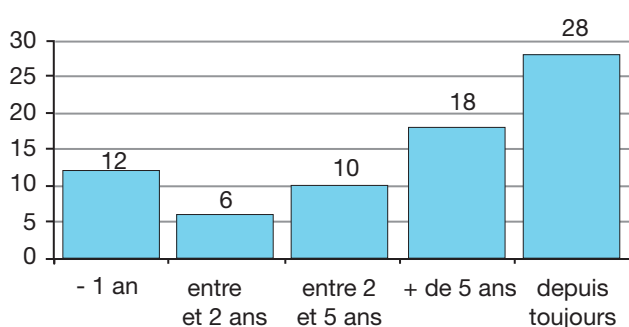
a) Les attentes des jeunes ruraux

Les répondants à l'enquête (74)

Origine géographique des jeunes ayant répondu à l'enquête :



62 % des jeunes interrogés lors de l'enquête ne sont pas originaires de la commune où ils résident lors de l'enquête, moins de 38 % d'entre eux habitent la commune depuis moins de 5 ans.



Leur perception de leur commune et des conditions de vie :

8 jeunes interrogés sur 10 déclarent avoir l'impression de bien connaître leur commune.

Ils sont à peine plus nombreux à déclarer ne pas y trouver les services et équipements dont ils ont besoin.

En réponse à la question posée sur les manques qu'ils observent dans leur commune en matière de services et d'équipements, les jeunes interrogés citent en premier les Commerces.

L'emploi arrive en deuxième position. Ce manque est à rapprocher de la réponse qu'ils apportent à la question relative à leur projet de vie.

En effet, 7 jeunes interrogés sur 10 ne souhaitent pas rester vivre dans leur commune et souhaitent en partir pour travailler. Ils ont intégré que l'emploi se trouvait dans des zones économiquement plus dynamiques, en particulier les préfectures de la région, voire Paris.

La Formation est l'item le moins cité.

Quelles interprétations donner ?

- Ils ne ressentent pas de besoin de formation, étant plus diplômés ?
- Ils ne ressentent pas le besoin de trouver ce service sur place ayant acquis l'habitude de se déplacer pour se former tout au long de leur scolarité ?
- ...

Manques	Nombre de fois cités
Commerces	37
Emplois	26
Équipements culturels	26
Équipements bancaires, assurance	22
Transports	22
Santé	19
Équipements sportifs	18
Formations	12

Concernant ce souhait exprimé de quitter leur commune de résidence, on observe qu'il n'y a pas de règles relatives à l'ancienneté d'habitation ou à un attachement lié aux racines. On constate que les jeunes néoruraux⁶ et les jeunes originaires de la commune souhaitent partir ou rester dans les mêmes proportions.

Leur perception de la Mission Locale :

Trois jeunes sur quatre estiment que le lieu de permanence est facile d'accès et se trouve aisément. En effet, généralement les permanences ont lieu dans les Mairies ou les Relais de service public.

Concernant les motifs de leur venue lors du passage du questionnaire, l'emploi arrive en première position (6 jeunes sur 10), ce qui confirme que l'accès à l'emploi constitue une préoccupation prégnante.

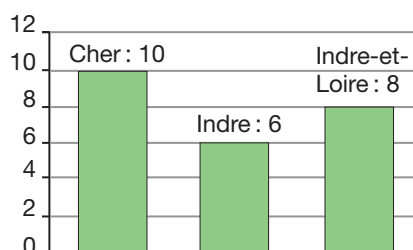
Près d'un jeune sur 5 est venu pour une aide financière, ce qui représente une proportion assez importante.

Enfin, 85 % des jeunes interrogés jugent l'action de la Mission Locale utile (54 % très utile et 36 % utile). Venant majoritairement pour de l'emploi, ils estiment donc l'action de la Mission Locale utile dans ce domaine.

Motifs	Nombre de fois cités
Emploi	46
Formation	26
Aide financière	13
Autre	9
Obligation de suivi	8
Logement	3

b) La vision des maires sur les jeunes et leur commune

Les répondants à l'enquête (24)



Origine géographique :

Leur perception des jeunes :

Trois maires sur quatre connaissent la population jeune de leur territoire, ainsi que les jeunes qui ne sont plus scolarisés. La taille de la commune favorise cette proximité entre l' élu et ses administrés.

Globalement, ils déclarent avoir une vision plutôt positive, lucide et juste des jeunes. La plupart pensent que dans la mesure où, en majorité, ils étudient ou ils travaillent, vivent encore chez leurs parents et sont mobiles (possèdent le permis), ils ne rencontrent pas de difficultés particulières. Certains signalent toutefois le problème des « néoruraux » qui ont du mal à trouver leur place et des jeunes « désœuvrés ».

6. Les néoruraux viennent d'une commune de + de 2000 habitants, résident depuis moins de 5 ans dans une commune de moins de 2000 habitants.

Pour les maires, les jeunes diplômés partent travailler dans les grandes villes, les autres cherchent un emploi à proximité.

Leur vision de leur territoire

Seulement 5 maires sur les 19 maires ayant répondu à cette question ont une vision positive de leur commune en tant que bassin de vie.

La majorité des maires considèrent que leur commune est absorbée par la « grande » ville (9 réponses) ou que leur commune est trop petite et que le bassin se situe à une autre échelle comme le canton ou le Pays (6 réponses).

La moitié des maires interrogés ont pour projet de développer l'emploi : commerces, artisanat, pour créer des emplois et développer l'apprentissage.

21 % souhaitent développer des équipements sportifs ou culturels.

17 % souhaitent agir pour améliorer l'offre en matière de logement

Enfin, 13 % des Maires n'ont pas de projet, généralement parce qu'ils pensent que cela se joue ailleurs (proximité grande ville).

Les maires de ces communes, qui ont bien du mal à se sentir exister dans ces zones rurales, ont compris les enjeux à relever en matière de développement économique et d'emplois. Certaines communes réduisent les attentes des jeunes au seul domaine des loisirs, notamment du sport.

Leur perception des Missions Locales

19 Maires ont donné leur perception des Missions Locales et 17 ont identifié correctement leurs champs d'intervention qu'ils situent dans l'emploi, l'insertion et la jeunesse (17 occurrences pour chacun de ces items) et la formation (16 occurrences). Les notions de « service public » et de « proximité » sont citées respectivement 14 fois. Les termes « entreprises » et « développement local » sont cités 8 fois.

Les maires situent les actions des Missions Locales dans le champ de l'insertion professionnelle et sociale, de l'accompagnement. Ils ont bien identifié la mission de service public assurée par les Missions Locales et ils reconnaissent leur présence territoriale. Toutefois, tous ne semblent pas considérer les Missions Locales comme des acteurs de développement local, intervenant également dans le champ économique.

Enfin, 17 maires (sur les 19 s'étant exprimés) expriment un avis positif sur les Missions Locales en évoquant des « échanges et collaborations efficaces », des « informations précieuses », un « bien d'utilité publique », une « existence nécessaire », une « aide appréciable et bénéfique ».

JEUNESSE, et RURALITÉ

*de l'observation croisée...
à l'analyse d'une situation critique*

Missions Locales et PAIO en région Centre

Nos propositions pour aller plus loin...

9 propositions opérationnelles...

- 1** Diffuser la présente étude auprès des élus, financeurs et décideurs afin d'influer sur les politiques publiques pour une égalité de traitement avec les jeunes des zones urbaines

Même si le délai de latence et les durées d'accompagnement sont globalement plus courts pour les jeunes ruraux, un nombre important reste sans solution au delà de 2 ans d'accompagnement.

- 2** Approfondir l'étude sur les jeunes accompagnés depuis plus de 2 ans

Les jeunes ruraux semblent avoir intégré l'idée de devoir être mobiles sur une zone géographique plus large pour travailler ou se former. Nonobstant 20 % déclarent n'avoir aucun moyen de transport. L'accès à la formation et à l'emploi reste un véritable problème.

- 3** Identifier les problématiques et les attentes des jeunes n'ayant aucun moyen de locomotion afin de dégager des pistes d'actions

L'emploi est le deuxième besoin exprimé par les jeunes interrogés dans le cadre de l'enquête qui a été menée. Il constitue le premier motif de leur venue à la Mission Locale, lors du passage du questionnaire. L'emploi constitue donc une préoccupation prégnante. D'ailleurs, 7 jeunes interrogés sur 10 souhaitent quitter la commune dans laquelle ils vivent, pour travailler.

Cet accès direct à l'emploi semble potentiellement réaliste compte tenu des caractéristiques des jeunes ruraux :

- 80 % ont un niveau de formation égal ou supérieur au niveau V
- 80 % déclarent être mobiles
- ils accèdent davantage à l'emploi

4 Examiner les possibilités de rendre plus lisible le marché de l'emploi en zone rurale

5 Mettre au point des process facilitant l'intermédiation entre les jeunes et les entreprises

6 Valoriser les parcours de jeunes ayant créé leur activité

Les jeunes des communes de l'échantillon sont hébergés principalement par leurs parents ou leur famille. Cette prédominance forte de l'hébergement familial montre un accès plus restreint au logement autonome.

7 Mutualiser les dispositifs favorisant l'accès au logement et renforcer les réseaux existants

Les questionnaires montrent que les jeunes ruraux ont des difficultés d'accès à la santé, du fait du manque de médecins, mais aussi de pharmaciens.

8 Préciser les besoins et les attentes des jeunes en matière de santé

D'après les questionnaires, les jeunes expriment des attentes pour des équipements culturels et, dans une moindre mesure, sportifs. Les Maires tentent de développer des projets en ce sens.

9 Identifier les acteurs de l'Éducation Populaire intervenant dans les territoires, ou susceptibles d'y intervenir, pour développer des partenariats avec les Missions Locales dans les domaines du lien social, des loisirs, de la culture, du sport...

Annexe I – liste des 110 communes de l'échantillon

ML Berry Pays Saint Amandois : Bannegon, Bussy, Ids-Saint-Roch, La Groutte, Loye-sur-Arnon, Maisonnais, Parnay, Saint-Christophe-le-Chaudry, Saint-Hilaire-en-Lignières, Serruelles

ML Bourges – Mehun – Saint Florent : Allouis, Arçay, Gron, Lunery, Mareuil-sur-Arnon, Morthomiers, Primelles, Saint-Caprais, Sainte-Solange, Villabon

PAIO Loire Val d'Aubois : Argenvières, Bengy-sur-Craon, Chaumont, Cuffy, La Chapelle-Montlinard, Marseilles-les-Aubigny, Mornay-Berry, Saint-Martin-des-Champs, Sancergues, Torteron.

ML Pays de Vierzon : Chéry, Lazenay, Limeux, Massay, Méry-sur-Cher, Nançay, Neuvy-sur-Barangeon, No-hant-en-Graçay, Saint-Georges-sur-la-Prée, Vouzeron

MILOS 28 : Alluyes, Charbonnières, Flacey, Happonvilliers, La Gaudaine, Les Étilleux, Loigny-la-Bataille, Luigny, Lumeau, Saint-Bomer

PAIO Argenton-sur-Creuse : Briantes, Crozon-sur-Vauvre, Cuzion, Fougerolles, La Motte-Feuilly, Saint-Chartier, Saint-Denis-de-Jouhet, Saint-Plantaire, Sarzay, Sazeray

ML de l'arrondissement d'Issoudun : Diou, Liniez, Meunet-Planches, Meunet-sur-Vatan, Paudy, Saint-Aoustrille, Saint-Christophe-en-Bazelle, Sainte-Fauste, Saint-Florentin, Varennes-sur-Fouzou

PAIO Le Blanc : Azay-le-Ferron, Bélâbre, Ciron, Fontgombault, Lurais, Mauvières, Preuilly la Ville, Saint-Hilaire-sur-Benaize, Tilly, Villiers

ML Loire Touraine : Autrèche, Cangey, Chisseaux, Cigogné, Courçay, Dierre, Mosnes, Saint-Règle, Sublaines, Villedômer

ML Chinon : Bréhémont, Cinais, La Roche-Clermault, La Tour-Saint-Gelin, Marçay, Pussigny, Razines, Rilly-sur-Vienne, Sainte-Catherine-de-Fierbois, Saint-Épain

ML Touraine côté sud : Betz-le-Château, Bossée, Chambon, Civray-sur-Esvres, Genillé, La Celle-Guenand, Le Louroux, Neuilly-le-Brignon, Nouans-les-Fontaines, Perrusson

Annexe 2

	Population en 2008	Superficie	Densité	Pop. 15-24 ans	Rapport 15-24 ans sur population totale	Actifs 15-24 ans	Poids des actifs 15/24 ans sur population 15/24 ans	Nombre de jeunes suivis en 2009 par les MLPAIC	Taux de couverture des MLPAIC	Actifs 15-24 ans ayant un emploi	Taux de chômage des 15-24 ans	Revenu net imposable / foyer fiscal (€)	Revenu net imposable / foyer fiscal
Mission Locale BERRY-SAINT-AMANDOIS													
18021	270	21,08	12,80	13	4,8%	3	23,1%	2	66,7%	1	66,7%	3 073 000	18 625
18040	367	26,69	13,80	23	6,3%	11	47,8%	3	27,3%	8	27,3%	4 648 000	22 672
18112	310	27,83	11,10	29	9,4%	12	41,4%	3	25,0%	11	8,3%	3 073 000	15 680
18107	122	2,92	41,80	8	6,6%	2	25,0%	1	50,0%	1	50,0%	1 504 000	22 124
18130	309	34,15	9,00	19	6,1%	7	36,8%	4	57,1%	7	0,0%	3 110 000	17 978
18135	113	26,95	4,13	24	11,3%	10	41,7%	4	50,0%	10	0,0%	1 995 000	14 047
18177	58	17,28	3,40	7	12,1%	2	28,6%	1	50,0%	2	0,0%	1 066 000	15 225
18203	112	17,52	6,40	7	6,3%	3	42,9%	3	100,0%	2	33,3%	5 250 000	15 765
18216	511	53,78	9,50	39	7,6%	14	35,9%	6	200,0%	12	0,0%	5 250 000	15 765
18250	53	7,51	7,10	2	3,8%	1	50,0%	2	200,0%	1	0,0%		
Mission Locale BOURGES/MEHUN SUR YEVRE / SAINT FLORENT SUR CHER													
18005	927	35,59	26,00	83	9,0%	32	38,6%	18	56,3%	25	21,9%	11 286 000	22 892
18008	495	18,32	27,00	34	6,9%	12	35,3%	4	33,3%	9	25,0%	6 377 000	24 812
18105	455	26,22	17,40	47	10,3%	15	40,0%	3	35,3%	40	60,0%	4 721 000	20 350
18133	1469	32,87	44,70	158	10,8%	68	43,0%	24	35,3%	50	26,5%	18 865 000	21 609
18137	579	25,89	22,40	27	4,7%	10	37,0%	13	130,0%	4	60,0%	7 229 000	20 249
18157	676	14,54	46,50	58	8,6%	29	50,0%	6	20,7%	22	24,1%	9 050 000	25 421
18188	256	26,57	9,60	22	8,6%	7	31,8%	4	57,1%	4	42,9%	2 664 000	18 245
18201	616	14,42	42,70	59	9,6%	34	57,6%	6	17,6%	28	17,6%	8 522 000	25 138
18235	1195	31,85	37,30	136	11,4%	69	50,7%	10	14,5%	56	18,8%	13 592 000	21 747
18282	554	18,28	30,30	48	8,7%	22	45,8%	2	9,1%	17	22,7%	6 515 000	21 017
PAOLOIRE VAL D'AUBOIS													
18012	458	14,72	31,10	47	10,3%	21	44,7%	4	19,0%	17	19,0%	5 453 000	20 498
18027	668	35,24	19,00	76	11,4%	30	39,5%	11	36,7%	26	13,3%	6 780 000	21 121
18060	48	2,11	22,70	1	2,1%	0	0,0%	0	-	0	-	684 000	19 534
18082	1115	34,57	32,30	110	9,9%	58	52,7%	17	29,3%	44	24,1%	13 403 000	21 583
18049	493	17,14	28,80	37	7,5%	20	20,0%	4	4,0%	13	35,0%	6 940 000	20 827
18139	687	9,88	69,50	57	8,3%	35	61,4%	11	31,4%	29	17,1%	6 963 000	16 332
18154	206	9,15	22,50	7	3,4%	1	14,3%	1	100,0%	1	0,0%	2 226 000	17 528
18224	345	18,96	18,20	23	6,7%	13	56,5%	3	23,1%	8	38,5%	4 390 000	20 709
18240	701	15,53	45,10	65	9,3%	41	63,1%	8	19,5%	31	24,4%	8 347 000	18 715
18265	809	13,53	59,80	70	8,7%	36	51,4%	22	61,1%	26	27,8%	8 167 000	18 646
Mission Locale MERZON													
18064	219	13,54	16,20	16	7,3%	9	56,3%	3	33,3%	7	22,2%	2 331 000	17 269
18124	355	30,74	11,50	38	4,5%	22	57,9%	1	9,1%	20	9,1%	4 140 000	21 016
18128	149	13,17	11,30	9	6,0%	5	55,6%	0	0,0%	5	0,0%	2 113 000	22 246
18140	1418	47,94	29,60	109	7,7%	52	47,7%	18	34,6%	40	23,1%	16 279 000	19 876
18150	686	20,91	32,80	69	10,1%	35	50,7%	15	42,9%	23	34,3%	8 281 000	22 082
18159	870	106,33	8,20	65	7,5%	29	35,4%	9	39,1%	19	17,4%	13 582 000	26 527
18165	1250	67,34	18,60	95	7,6%	45	47,4%	19	42,2%	35	22,2%	15 289 000	20 577
18167	317	23,78	13,30	13	4,1%	4	30,8%	0	0,0%	3	25,0%	3 211 000	20 324
18210	641	22,83	28,10	62	9,7%	21	33,9%	6	28,6%	17	19,0%	6 647 000	20 643
18290	561	52,63	10,70	58	10,3%	26	44,8%	10	38,5%	19	26,9%	6 186 000	23 612
MILOS													
28005	702	19,58	35,90	74	10,5%	34	45,9%	10	29,4%	25	26,5%	9 151 000	23 528
28080	257	20,91	12,30	16	6,2%	9	56,3%	4	44,4%	7	22,2%	3 083 000	20 689
28153	214	13,99	15,30	23	10,7%	12	52,2%	2	16,7%	11	8,3%	2 968 000	24 132
28192	308	18,96	16,20	24	7,8%	15	62,5%	3	20,0%	14	6,7%	3 747 000	19 391
28175	182	9,19	19,80	16	8,8%	6	37,5%	0	0,0%	5	16,7%	2 083 000	25 096
28144	219	8,35	26,20	27	12,3%	17	63,0%	5	29,4%	14	17,6%	2 711 000	19 090
28212	407	18,05	22,60	26	7,7%	13	50,0%	1	4,8%	18	4,3%	2 818 000	22 367
28219	187	15,28	12,20	17	9,1%	9	52,9%	0	0,0%	7	22,2%	2 519 000	25 446
28227	200	13,30	15,00	35	17,5%	17	48,6%	2	11,8%	15	11,8%	2 189 000	20 566
PAIO ARGENTON SUR CREUSE													
36025	602	23,12	26,00	44	7,3%	17	38,6%	3	17,6%	14	17,6%	6 694 000	19 290
36061	372	27,69	13,40	20	5,4%	13	65,0%	0	0,0%	10	23,1%	3 908 000	14 075
36062	453	18,24	24,60	21	4,6%	14	66,7%	1	7,1%	11	21,4%	6 138 000	19 726
36078	320	17,17	18,60	26	8,1%	17	65,4%	3	17,6%	12	29,4%	3 296 000	16 398
36132	31	5,68	5,50	4	12,9%	0	0,0%	0	-	0	-		
36184	607	27,52	22,00	62	10,2%	27	30,6%	6	31,6%	14	26,3%	5 740 000	18 088
36189	955	43,48	22,00	52	5,4%	27	51,9%	5	18,5%	19	29,6%	9 619 000	15 341
36207	549	34,07	16,10	31	5,6%	16	51,6%	1	0,0%	14	12,5%	4 815 000	14 547
36210	318	18,30	17,40	16	5,0%	11	68,8%	0	0,0%	10	9,1%	3 999 000	18 845
36214	327	22,69	14,40	25	7,6%	17	68,0%	2	11,8%	13	23,5%	2 613 000	13 402

	Population en 2006	Superficie	Densité	Pop 15-24 ans	Rapport 15-24 ans sur population totale	Acifs 15-24 ans	Poids des actifs 15/24 ans sur population 15/24 ans	Nombre de jeunes suivis en 2009 par les MLPAIO	Taux de couverture des MLPAIO	Acifs 15-24 ans ayant un emploi	Taux de chômage des 15-24 ans	Revenu net imposable loyers fiscaux en 2008 (€)	Revenu net imposable / foyer fiscal
Mission Locale ISSOUDUN													
36065	280	16,39	17,1	23	8,2%	10	43,5%	7	70,0%	10	0,0%	4 339 000	28 177
36097	320	26,94	11,9	21	6,6%	14	66,7%	1	7,1%	12	14,3%	3 456 000	18 889
36121	197	26,73	7,4	7	3,6%	4	57,1%	0	0,0%	3	25,0%	2 582 000	27 181
36122	194	12,47	15,6	17	8,8%	7	41,2%	3	42,9%	5	28,6%	2 387 000	20 227
36152	459	30,28	15,2	24	5,2%	11	45,8%	5	27,3%	8	27,3%	5 404 000	20 339
36179	163	19,47	8,4	17	10,4%	8	47,1%	2	25,0%	7	12,5%	5 188 000	48 488
36185	379	13,94	27,2	25	6,6%	11	44,0%	3	27,3%	9	18,2%	4 481 000	19 482
36190	281	23,07	12,2	27	9,6%	12	44,4%	1	16,7%	10	16,7%	3 546 000	23 795
36191	495	15,95	31,0	40	8,1%	22	55,0%	2	9,1%	20	9,1%	4 918 000	18 089
36229	710	22,85	31,1	62	8,7%	35	56,5%	5	14,3%	26	25,7%	7 751 000	18 632
PAIO LE BLANC													
36010	933	60,95	15,30	68	7,3%	36	52,9%	8	22,2%	33	8,3%	8 914 000	15 612
36016	979	40,14	24,40	71	7,3%	30	33,3%	10	42,3%	24	20,0%	10 891 000	17 883
36053	513	57,94	8,90	46	9,0%	28	60,9%	9	32,1%	21	25,0%	5 523 000	17 098
36076	272	10,58	25,70	19	7,0%	4	21,1%	4	100,0%	2	50,0%	2 116 000	11 233
36104	236	13,61	17,30	11	4,7%	10	90,9%	5	50,0%	10	0,0%	3 018 000	19 474
36114	329	23,94	13,70	36	10,9%	21	58,3%	3	14,3%	19	9,5%	3 796 000	20 194
36167	166	4,20	39,20	14	8,4%	8	57,1%	1	12,5%	5	37,5%	2 123 000	20 819
36197	359	32,61	11,00	25	7,0%	13	52,0%	4	30,8%	12	7,7%	3 245 000	17 355
36223	167	14,77	11,30	7	4,2%	3	42,9%	0	0,0%	2	0,0%	1 457 000	14 721
36246	190	24,53	7,70	25	13,2%	11	44,0%	3	27,3%	8	27,3%	1 763 000	16 322
Mission Locale LOIRE TOURAINE													
37009	377	20,72	18,20	34	9,0%	19	55,9%	6	31,6%	17	10,5%	4 199 000	18 916
37043	1053	22,98	45,80	467	44,3%	432	92,5%	12	2,8%	401	7,2%	12 368 000	23 830
37073	627	11,80	53,10	68	10,8%	41	60,3%	5	12,2%	29	29,3%	7 756 000	21 133
37075	319	21,79	14,60	32	10,0%	13	40,6%	0	0,0%	12	7,7%	4 190 000	25 090
37085	792	24,77	32,00	77	9,7%	33	42,9%	1	3,0%	25	24,2%	11 382 000	26 347
37096	573	10,27	55,80	50	8,7%	24	48,0%	5	20,8%	19	20,8%	6 879 000	22 778
37161	745	14,50	51,40	62	8,3%	31	50,0%	3	25,8%	28	9,7%	6 987 000	21 623
37236	422	6,49	65,00	25	5,9%	6	24,0%	2	33,3%	5	16,7%	6 992 000	28 536
37253	175	14,44	12,10	19	10,9%	10	52,6%	1	10,0%	5	50,0%	2 198 000	21 983
37276	1294	35,49	36,50	130	10,0%	48	36,9%	14	29,2%	42	12,5%	15 471 000	24 099
Mission Locale CHILON													
37038	803	12,71	63,20	71	8,8%	37	52,1%	10	27,0%	27	27,0%	8 852 000	20 444
37076	437	8,77	49,80	48	11,0%	24	50,0%	8	33,3%	18	25,0%	5 663 000	23 000
37202	496	18,03	27,50	59	11,9%	28	44,1%	1	3,8%	23	11,5%	6 145 000	23 453
37260	553	13,45	41,10	50	9,0%	28	56,0%	4	14,3%	23	19,9%	6 048 000	23 199
37144	457	21,35	21,40	58	12,7%	32	55,2%	0	0,0%	30	6,3%	6 012 000	25 690
37190	201	8,48	23,70	13	6,5%	7	53,8%	1	14,3%	6	14,3%	2 188 000	21 452
37191	242	14,73	16,40	23	9,5%	9	39,1%	3	33,3%	8	11,1%	2 014 000	16 376
37199	457	13,10	34,90	51	11,2%	29	56,9%	6	20,7%	23	20,7%	4 654 000	17 900
37212	658	15,49	42,50	73	11,1%	31	42,5%	9	29,0%	21	32,3%	7 448 000	20 518
37216	1535	62,65	24,50	142	9,3%	73	51,4%	14	19,2%	57	21,9%	16 712 000	20 987
Mission Locale TOURAINE COTESUD													
37026	576	46,88	12,30	42	7,3%	21	50,0%	5	23,8%	18	14,3%	6 351 000	18 094
37029	336	19,01	17,70	32	9,5%	23	71,9%	5	21,7%	17	26,1%	3 685 000	19 707
37048	298	17,88	16,70	20	6,7%	7	35,0%	2	28,6%	7	0,0%	3 406 000	19 707
37080	203	13,29	15,30	13	6,4%	6	46,2%	0	0,0%	4	33,3%	2 399 000	19 993
37111	1526	63,12	24,20	115	7,5%	57	49,6%	19	33,3%	43	24,6%	17 872 000	19 553
37044	385	36,70	10,50	23	6,0%	18	78,3%	2	11,1%	12	33,3%	3 698 000	15 472
37136	468	28,87	16,20	44	9,4%	15	34,1%	1	6,7%	11	26,7%	5 677 000	21 261
37168	312	22,00	14,20	31	9,9%	18	58,1%	2	11,1%	15	16,7%	3 396 000	19 294
37173	786	63,31	12,40	67	8,5%	28	41,8%	8	28,6%	25	10,7%	8 091 000	18 473
37183	1518	28,94	52,50	161	10,6%	79	49,1%	26	32,9%	70	11,4%	18 241 000	22 631
TOTAL des zones retenues	55 235	2 645,12	20,88	5 147	9,3%	2 687	52,2%	585	21,8%	2 191	18,5%	641 462 000	20 621
TOTAL des 6 villes-préfectures	449 736	2 111	2131,45	79 015	17,6%	33 400	42,3%	10 356	31,0%	25 893	22,5%	5 549 693 000	20 881
Tours	135 480	34,40	3943,00	29 480	21,8%	10 878	36,9%	2 483	22,8%	8 616	20,8%	1 598 991 000	20 314
Orléans	113 257	27,50	4121,40	20 740	18,3%	9 322	44,9%	2 667	28,6%	7 318	21,5%	1 429 684 000	21 821
Châteauroux	46 026	25,50	1802,10	5 737	12,5%	2 787	48,6%	1 454	52,2%	2 081	25,3%	570 354 000	19 852
Blois	46 834	37,50	1250,20	7 302	15,6%	3 363	46,1%	1 230	36,6%	2 454	27,0%	546 620 000	19 522
Chartres	16 900	2324,00	5 715	3 129	54,8%	1 720	23,0%	720	23,0%	2 408	23,0%	556 742 000	22 960
Bourges	68 980	68,70	1003,50	10 041	14,6%	3 921	39,0%	1 802	46,0%	3 016	23,1%	847 302 000	20 885
TOTAL de la Région	2 531 588	39 150,90	64,70	298 383	11,8%	139 175	46,6%	38 640	27,8%	109 426	21,4%	31 987 977 000	22 326

Directeur de la publication : Jean-Claude Gapin-Frehel
Illustration de couverture : Bourg de campagne©Richard Villalon
Maquette : E.T.S. Aizenay

GIP ALFA CENTRE
10 Rue Saint Étienne 45 000 ORLÉANS
Site Web : etoile.regioncentre.fr

